

INFORMATIONS PRESCRIPTEUR

PARQUET SPORTIF JUNCKERS DÉMONTABLE A3

PARQUET DÉMONTABLE A3 JUNCKERS

D 1.0	Informations Générales
D 1.1	Informations ClipSystem
D 3.1	Informations prescripteur
D 3.1.1	Instructions de pose

Fig. 1

DESCRIPTION GÉNÉRALE DU SYSTÈME DE PARQUET

Le parquet démontable A3 Junckers est constitué de panneaux de lames de parquet massif de 22 mm installées en pose flottante sur une sous couche en mousse résiliente. L'absorption des chocs et l'élasticité de ce type de parquet convient parfaitement aux salles de danse, de fitness et , d'aérobic, de squash dont la pratique implique des chocs modérés mais il est également adapté en tant que parquet temporaire. Il convient également aux projets de rénovation.

La taille de la construction est de 27 mm ou 32 mm selon l'épaisseur de la mousse en sous-couche.

Lorsque la mousse résiliente de 10 mm est utilisée, le système de parquet est conforme à la norme EN 14904:A3.

La documentation complète de ce système comprend les fiches D 1.0, D 1.1, D 3.1 et D 3.1.1, voir Fig 1.

COMPOSANTS DU SYSTÈME**1 - Éléments du parquet**

- Lames de parquet massif Junckers 22 mm.

Essences et choix:

Hêtre Premium et Érable Champion, verni.

Largeur x longueur:

Panneau: 513 x 1800 mm

1/2 panneau: 513 x 900 mm

2 - Finitions

- Clavettes de fixation pré montées

3 - Plinthes (accessoires)

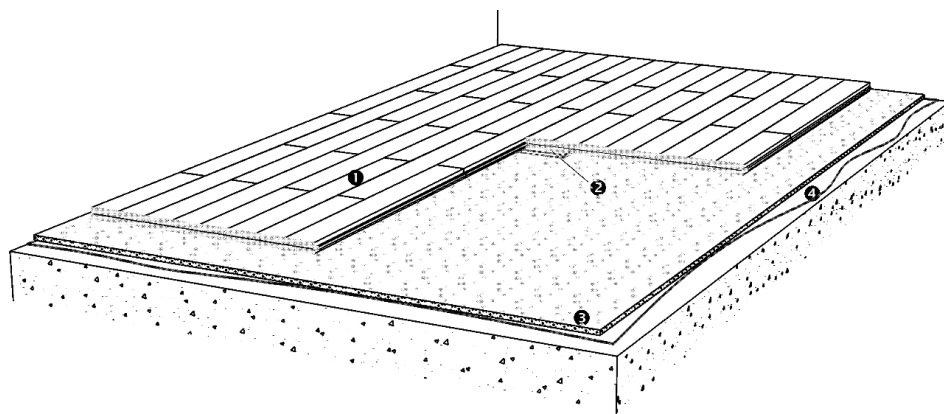
- Finition métallique constituée de coins et de cornières de 2 mètres de long.

4 - Couches intermédiaires

- Mousse résiliente SportsFoam Junckers 5 mm.
- Mousse résiliente SportsFoam Junckers 10 mm.

5 Barrière anti-humidité sur le béton

- Membrane PE 0,20 mm Junckers

**Fig. 3****Fig. 2****DESCRIPTION DU SYSTÈME**

Le système de parquet démontable A3 s'installe sur un parquet flottant posé sur une sousconstruction sèche en béton, en béton léger ou en bois, par exemple un parquet sportif existant.

La sous-construction doit être plane avec une tolérance maximum de 2 mm sous une règle de 1,5 m Norme NFP90202 tolérée (6 mm sous une règle de 3m). La surface doit être lisse. Toutes les irrégularités mineures doivent être corrigées.

ÉLÉMENTS DU PARQUET

Les panneaux sont posés selon un motif alterné de manière à caler les joints d'extrémités de 900 mm d'une rangée à l'autre. Les panneaux sont fixés les uns aux autres par des clavettes de fixation pré installées. Ils sont assemblés par bouvetage dans le sens de la longueur à l'aide de fausses languettes au niveau des extrémités.

Note: Pour une installation plus facile et plus rapide, n'hésitez pas à demander auprès de Junckers un calepinage permettant un démarrage de pose par le centre, dans les deux sens.

ESPACE AU NIVEAU DES MURS ET INSTALLATIONS FIXES

Prévoir 2 mm par mètre de largeur du parquet de chaque côté, minimum 30 mm.

Également requis autour des points fixes tels que les piliers.

SOUS-COUCHE RÉSILIENTE

Le choix de la sous-couche résiliente dépend des caractéristiques de la sous-construction. Si la sous-construction est complètement ou partiellement inélastique, on utilisera la mousse résiliente Junckers 10 mm. En revanche, si un parquet est pré existant, on utilisera la mousse résiliente Junckers 5 mm.

BARRIÈRE ANTI-HUMIDITÉ

En rez-de-chaussée et en cas de risque de pénétration d'humidité, un pare-vapeur (tel qu'une membrane PE de 0,15 mm) doit être installé directement sur le béton.

RÉSISTANCE À LA CHARGE

Le système de parquet démontable A3 a été testé et approuvé pour les charges maximales ci-dessous, selon les zones:

Charge roulante :

Diamètre de roues, 25 mm: 3,5 kN (≈350 kg)

Charge ponctuelle :

100x100 mm: 4,0 kN (≈400 kg)

Fig. 4

RÉSISTANCE À LA CHARGE

La résistance à la charge du parquet démontable A3 dépend de la charge ponctuelle et du type de sous-construction. La dilatation du parquet dans la largeur peut également jouer un rôle selon la température et l'humidité dans la salle. **Tableau 1** : Utilisations de ce système de parquet en fonction des classes de charges définies par la norme EN 1991-1-1. **Voir Fig 4.** pour plus d'informations les résistances à la charge ponctuelle.

Pour de plus amples informations sur les classes et les types de charges, voir **D 1.0 - Rigidité et résistance à la charge.**

Catégories de charges	Types de charges	
	Zones et points de charge	Charge roulante
C4: Zones avec activités physiques éventuelles	Approuvé*	Approuvé*
C5: Zones susceptibles d'être bondées, salles de sport fonctionnelles	Approuvé*	Approuvé*

*Zone de charge ponctuelle minimum 200 x 200 mm

**Charges roulantes, voir D 1.0 - Tableau 2

CONSOMMATION MATIÈRES

Consommation nette pour un terrain de basket de 19 x 32 mètres conforme aux règles officielles de la FIBA (incluant une zone de sécurité de 2 mètres autour du terrain):

Panneau de parquet: 665

1/2 Panneau de parquet: 38

Fausses languettes: 717 pièces

Sous-couche: 632 m²

Pare-vapeur optionnel: 700 m² + pertes

Note: En raison des dimensions des panneaux, la surface réelle du parquet est, dans la plupart des cas, légèrement supérieure aux valeurs calculées.

ACCESSOIRES

Chariot de transport: Conçu pour le chargement de 50 panneaux entiers

Seuils périmétriques: Coins et cornières métalliques pour la finition du parquet

Crochet d'extraction: Pour retirer les fausses languettes lors du démontage des panneaux

Fausses languettes: en plastique

Voir H 5.0